

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 353 022
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 2250, CHEMIN HEMMING

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 juin 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser l'implantation d'un escalier extérieur ouvert, autre que celui donnant accès au rez-de-chaussée ou au sous-sol, en cour avant et d'une terrasse en cour avant, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 20 juin 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 3 juin 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



**2250,
chemin Hemming**

Légende

-  Terrain visé
-  Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:500